

## **Le tri en 5 questions pour des collégiens écocitoyens**

**Trier, c'est facile. Mais comprendre pourquoi tu tries, c'est encore mieux. Le prof Eugène guide Arthur et Lola dans l'aventure du tri ! Suis-les et apprends toi aussi à devenir écocitoyen.**

### **[Un peu d'histoire]**

#### **Le tri, une préoccupation récente**

En réalité, pendant très longtemps la notion de tri fut assez vague. On se débarrassait des ordures sans penser à les séparer les unes des autres. Cette nécessité du tri est apparue au 19<sup>ème</sup> siècle et s'est généralisée au 20<sup>ème</sup> siècle, quand on a compris que la mauvaise gestion de nos déchets avait un lien avec le développement de certaines maladies... comme la peste !

#### **Le tri dans l'histoire**

Les hommes préhistoriques jetaient leurs restes à l'endroit où ils mangeaient et ces déchets se décomposaient naturellement.

Déjà, dans l'Antiquité, à Athènes, les Grecs avaient inventé les toilettes publiques. A Rome on jetait les déchets dans des fosses hors de la ville.

Au moyen-âge, on jetait les ordures dans les rues ou les rivières. L'odeur était insupportable, si bien qu'en 1185, Philippe Auguste a ordonné de paver les rues principales et de créer des canaux et des fossés centraux pour nettoyer certains quartiers. C'est aussi à cette époque qu'on a créé les "trous punais" où chacun était chargé de déverser ses immondices, entraînant des maladies graves. Ce laisser-aller a duré longtemps. En fait, jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle, l'hygiène générale était peu développée.

Au 19<sup>ème</sup> siècle, les réseaux d'eau potable et de tout-à-l'égout ont fait leur apparition. En 1884, Eugène Poubelle a ordonné le dépôt des déchets dans des récipients spéciaux munis d'un couvercle pour éviter aux ordures ménagères de se retrouver sur les pas de portes. Cette mesure a évité l'éparpillement des déchets dans la rue avant que les services municipaux ne les ramassent.

Ainsi sont nées les poubelles !

> Pendant près d'un siècle, les hommes ont traité leurs déchets comme Eugène Poubelle l'avait préconisé : d'abord stockés dans les poubelles, ils étaient ensuite acheminés vers un terrain vague où ils déperissaient lentement, à l'air libre. Parfois, on y mettait le feu. Cette méthode n'était pas sans défaut : les ordures sentaient mauvais et leur lente dégradation pouvait libérer des gaz inflammables... Sans compter que les amas d'immondices attiraient la vermine !

> Progressivement, la nature des déchets a changé. Les matières synthétiques sont apparues, ainsi que beaucoup de produits issus de l'industrie chimique (peintures, plastiques, pneus, piles, etc.). Or, on a continué pendant longtemps à traiter ces déchets spéciaux de plus en plus nombreux et de plus en plus toxiques, comme des déchets banals du temps d'Eugène Poubelle, ignorant les dégâts que leur stockage pouvait causer dans les décharges à ciel ouvert ! Cela ne pouvait pas durer...

> La collecte municipale des déchets ménagers s'est peu à peu développée dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle dans les grands centres urbains, mais elle est restée pratiquement inexistante dans les communes rurales jusqu'à un passé très récent. On peut dire sans exagérer qu'avant les années 1975-1980 la gestion des déchets ne faisait pas l'objet d'une réglementation nationale suivie. Chaque commune s'organisait comme elle l'entendait.

### **Le savais-tu ?**

En France, la première grande loi-cadre sur la gestion des déchets a été proclamée le 15 juillet 1975. Elle instaure l'obligation pour chaque commune de collecter et d'éliminer les déchets ménagers.

En 1992, le gouvernement établit une nouvelle loi — la loi Royal — qui interdit notamment la mise en décharge des déchets ménagers.

### **Question :**

Depuis quand existent les poubelles et qui les a inventées ?

## **[Mieux connaître les déchets]**

### **Déchet : une définition**

Un déchet, c'est ce que l'on jette à la poubelle. C'est aussi bien plus que cela...

En effet, cette définition est réductrice : que dire de nos encombrants comme le vieux canapé ou la télévision qui ne rentrent pas dans la poubelle ? Pourtant, ce sont aussi des déchets ! Et les ordures produites par les entreprises : invendus alimentaires, palettes, cartons, produits chimiques inutiles, etc ? Ce sont aussi des déchets.

**La loi donne une meilleure définition : "Est un déchet tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit... que son détenteur destine à l'abandon." (Article 1 de la loi du 15 juillet 1975).**

## **Dans la famille déchets, je voudrais...**

On peut classer tous les déchets par catégories. Ces dernières varient en fonction de la nature du déchet, de sa provenance ou encore de son caractère plus ou moins toxique.

On recense les déchets des ménages et les déchets des entreprises ou d'activités professionnelles, parmi lesquels il faut distinguer les déchets inertes, les déchets industriels banals (DIB) et les déchets industriels spéciaux (DIS).

### Les déchets ménagers

Sous cette catégorie sont regroupés les déchets produits dans le cadre de notre vie quotidienne et familiale : restes de repas, emballages, électroménagers, vieux meubles, vieux vêtements, etc.

### Les déchets industriels banals (ou DIB)

Ce sont les déchets d'entreprises qui ressemblent, par leur nature et leur composition, aux déchets ménagers. La loi considère qu'ils peuvent être collectés et éliminés comme des déchets ménagers. Vieux papiers, cartons et emballages, plastiques rejetés en quantités très importantes, chutes de bois non traité, pièces mécaniques d'un moteur... : ces déchets ne sont pas dangereux, mais peuvent provoquer des nuisances quand ils sont abandonnés n'importe où !

### Les déchets industriels spéciaux (ou DIS)

Ils contiennent des éléments toxiques et représentent un danger pour la santé et l'environnement. Dans cette catégorie, on trouve par exemple les solvants, les vernis, les colles, les goudrons, les bains d'électrolyses... Ces déchets font l'objet d'une réglementation particulière et doivent suivre des filières de collecte et de traitement spécifiques.

### Les déchets inertes

Ces déchets ne se décomposent pas et ne se dégradent pas. Ils sont constitués par les gravats de démolition (briques, blocs de béton, terre, panneaux de vitres...). Ils ne représentent pas de danger, mais leur volume et leur quantité peuvent dégrader le paysage.

### Divers

On trouve de nombreuses autres catégories de déchets comme les déchets d'activités agricoles qui proviennent des élevages ou des cultures, les déchets d'activités de soins, dont certains sont considérés comme à risques (DASRI : déchets d'activités de soins à risques infectieux), les déchets nucléaires dont la radioactivité est éminemment dangereuse, etc.

## **Classement des déchets : plusieurs possibilités**

En réalité, on peut classer les déchets de plusieurs façons. En voici une particulièrement facile à retenir :

- > Ceux qui pourrissent (le compost, les déchets verts, les épluchures, etc.)
- > Ceux dont on peut récupérer la matière d'origine pour en faire un nouveau produit recyclable (les flacons en plastique deviennent des pulls en polaire, les bouteilles de verre servent à fabriquer d'autres bouteilles de verre, le papier entre dans la composition du papier recyclé, etc.)
- > Ceux qui sont dangereux (piles, médicaments, produits pour le jardinage, le bricolage, etc.) et qui, en déchèterie, suivent chacun une filière de recyclage particulière.
- > Ceux que l'on ne peut recycler, ni composter mais qui, pour autant, ne sont pas dangereux. Ceux là seront brûlés dans des usines adaptées (des incinérateurs) soit enterrés très profondément dans des centres d'enfouissement technique.

### **Le savais-tu ?**

Pour devenir un compost fertile, les déchets organiques et les déchets verts déposés sur la plate-forme de compostage du SMICVAL passent au préalable par 4 étapes :

Etape n°1 sous les bâches :

phase de dégradation de la matière organique facilement dégradable ou phase de fermentation, au cours de laquelle la température atteint 60 à 70 °, détruisant les microbes et permettant d'éviter les risques de maladie.

Etape n°2 sous les toitures :

phase de maturation, où la température diminue progressivement.

Etape n°3 sous les toitures :

prolongement de la phase de maturation, mais après le retournement et l'arrosage, redémarrage de la fermentation avant la fin du processus de dégradation de la matière organique.

Etape n°4 sous les hangars :

au final compost tamisé ou criblé, prêt à être utilisé pour amender, c'est-à-dire enrichir les sols.

**Parmi la liste de déchets suivants, coche ceux qui sont putrescibles et souligne ceux qui contiennent des éléments toxiques dangereux pour la santé.**

- Une vieille part de tarte à la fraise

- Un gobelet en plastique
- La tonte de la pelouse
- Des piles
- Un reste de peinture dans un pot
- Un petit pot de vernis à ongle
- Une canette de coca
- Des parpaings en morceaux

### [Trier, à quoi ça sert ?]

**C'est vrai, après tout, pourquoi trier ?**

**Abandonner ses déchets sans les traiter, c'est condamner l'environnement !**

Parce que la nature seule est incapable de détruire des déchets comme le verre, le plastique, les produits chimiques, etc. Or, ces déchets sont de plus en plus nombreux car la société de consommation produit de plus en plus d'objets non réutilisés. Trier, c'est aussi économiser des matières premières : par exemple, en recyclant le verre, fabriqué à partir de silice naturelle, on évite de piller le sable de nos rivières. **Aujourd'hui, plus de la moitié de nos déchets est potentiellement recyclable.** Leur réutilisation permet d'économiser des matières premières et de l'énergie naturelle. Enfin, trier évite de gaspiller : chacun de nous produit environ 1,5 kg de déchets par jour ! **Trier les déchets permet de les valoriser, c'est-à-dire leur donner une deuxième vie. Bref, trier, c'est s'engager dans une démarche de développement durable.** En triant aujourd'hui, nous accomplissons un geste essentiel à la préservation de l'environnement dans lequel évolueront les générations futures.

### **Le verre, un cas spécial**

Pour des raisons de sécurité, le verre n'est pas mélangé aux autres emballages à trier. Si c'était le cas, il nuirait au recyclage des autres matériaux. Les agents en charge de la collecte et du tri pourraient se blesser en manipulant du verre cassé. Les petits bouts de verre s'incrusteront dans le papier-carton ou le plastique et rendraient leur recyclage impossible. **Mais la bonne nouvelle, c'est que le verre est valorisable à l'infini ! Cela signifie qu'on peut le recycler à 100 % sans qu'il perde ses qualités et sans qu'on ait besoin d'en rajouter.** Ainsi, avec une bouteille recyclée, on refait une bouteille neuve, en tout point semblable au flacon d'origine. Le verre trié est d'abord transformé en calcin avec d'être réintroduit dans le cycle de fabrication d'un nouveau verre. Cette opération permet d'économiser du

sable et beaucoup d'énergie !

### **Trier, c'est pas sorcier !**

Trier est le geste essentiel pour valoriser vos déchets.

Si tous les déchets étaient mélangés, le recyclage serait impossible. En déposant le bon déchet dans le contenant adapté, le tri est efficace et permet de valoriser plus de **XX %** des déchets collectés. Selon la commune où tu habites, tu as le choix entre plusieurs contenants pour tes différents déchets. **Suis le guide !**

>>> Les emballages propres et secs (Bouteilles et flacons en plastique de toutes tailles avec leur bouchon ; bouteilles d'eau, de lait, de soupe, flacons de lessive, de liquide-vaisselle, conteneurs à vin, flacons de gel douche, bouteilles d'huile, briques alimentaires, bidons de sirop, boîtes de conserve, canettes, aérosols...) peuvent être déposés dans les sacs jaunes ou dans les bacs à couvercle jaune, dans les bornes d'apport volontaire à plastique, dans les bornes d'apport volontaire à cartons (pour les boîtes et les emballages en carton et les cartonnettes).

*Bon à savoir : ne lave pas tes emballages, mais vide bien leur contenu.*

>>> Tes magazines, tes journaux et les prospectus sont à déposer dans les sacs jaunes, dans les bacs à couvercle jaune, dans les caissettes bleues ou bien dans les bornes d'apport volontaire à papiers et cartons.

*Bon à savoir : jette tes papiers sans les déchirer ou les mettre en boule. (Dans le centre de tri du SMICVAL, un tapis vibrant à trous permet de retirer les éventuelles poussières des papiers en le secouant. Or, certains papiers pliés en boule ou déchirés pourraient malencontreusement passer par les trous.)*

>>> Le verre (seulement les bouteilles, les pots et bocaux en verre) doit être jeté dans les bornes d'apport volontaires à verre ou dans les caissettes vertes.

>>> Les biodéchets, c'est-à-dire tes déchets de cuisine et tes restes de repas doivent être déposés dans les bios-seaux ou dans les bacs gris à biodéchets.

*Bon à savoir : tu peux aussi les placer dans ton composteur !*

>>> Et le reste de tes déchets ? Il existe en effets des déchets non recyclables comme les films plastique de sur-emballage, les pots de yaourts, les barquettes alimentaires en polystyrène, les emballages gras, les ampoules, la vaisselle cassée... C'est simple : tous ces déchets sont à déposer dans la poubelle "normale" de couleur marron ou noire.

### **Le savais-tu ?**

1 tonne de verre recyclée, c'est 660 kg de sable épargnés

**Question** : A ton avis, quelles sont les différentes raisons qui font du tri une nécessité dans nos sociétés de consommation ?

### **[S'organiser pour collecter]**

#### **Après le tri, la collecte**

Une fois triés, tu t'es certainement demandé qui venait collecter tes déchets ? Sur ta commune, c'est le SMICVAL. **Ce Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Valorisation** (SMICVAL) regroupe plusieurs communes du Libournais et de la Haute-Gironde qui se sont "associées" pour créer, entre autres, un service de collecte et de valorisation des déchets efficace à grande échelle. Ainsi, les agents du SMICVAL ramassent tes déchets soit devant ta porte (c'est ce qu'on appelle la collecte en porte à porte), soit dans les bornes d'apport volontaire ou les dans les déchèteries.

Le SMICVAL fonctionne comme une immense plaque tournante qui reçoit les déchets et les envoie vers les filières de recyclage adaptées. Certains déchets sont valorisés directement sur le site.

Les emballages propres et secs arrivent au centre de tri dans des camions bennes. Les bouteilles en plastiques, les briques alimentaires, les cartons, les boîtes de conserve et de boisson, les papiers et les journaux sont séparés les uns des autres à la main ! Puis les matériaux sont pressés dans une machine qui les transforme en balles avant d'être acheminées vers les usines chargées de les recycler (papeterie, aciérie...).

> Et le verre ?

Comme tu le sais maintenant, le verre est la seule matière qui ne rentre pas sur le site. Une fois collecté, il est directement livré à Vayres, une ville proche de Libourne, pour y être recyclé en usine.

> Et les déchets non recyclables ?

Les déchets résiduels issus de la poubelle "classique", autrement dit les déchets qui ne peuvent être recyclés sont collectés par des camions bennes qui les apportent

directement au Pôle environnement du SMICVAL où ils sont déchargés et transférés dans des semi-remorques vers le site d'enfouissement de Lapouyade.

> Et les déchets végétaux, les biodéchets ?

Le SMICVAL possède aussi une plate-forme de compostage. Elle accueille les déchets végétaux et les biodéchets ainsi que les déchets verts issus des déchèteries. L'ensemble de ces déchets, une fois décomposé, permet d'obtenir de l'engrais qui, mélangé à de la terre, l'enrichit naturellement. Sur la plate-forme, les matières biodégradables sont broyées et étalées en "andains". Elles s'y décomposent pendant six mois pour donner un compost d'excellente qualité, utilisé par les agriculteurs, les pépiniéristes ou les viticulteurs et même dans les jardins-potagers des particuliers. Ainsi, le déchet retourne à la terre et la fertilise au lieu de la polluer !

### **En déchèterie, à chaque déchet sa benne**

Le SMICVAL compte 11 déchèteries ouvertes au public. Un gardien y accueillent les particuliers, et dans certains cas les professionnels, qui souhaitent y déposer des déchets. Mais attention, pas n'importe lesquels : il s'agit de déchets qui ne peuvent être pris en charge dans les collectes habituelles.

On peut y déposer les objets encombrants du type vieux canapé, télévision et console de jeux cassées, gros cartons, de la ferraille, des pneus sans jantes... Mais aussi des déchets végétaux, des batteries, de l'huile de vidange ou de friture et des produits dangereux comme les restes de peinture, de vernis, des produits de jardinages, etc. La déchèterie permet même d'accueillir les piles et les néons !

### **D3E, les déchets de la modernité**

Non, ce n'est pas le nom du dernier robot de Star Wars, mais un type de déchets bien particulier qu'on retrouve de plus en plus dans les déchèteries. Dans la grande famille des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE ou D3E) on trouve :

1. Les écrans : télévisions, plasmas, LCD, moniteurs d'ordinateurs
2. Le gros électroménager froid : appareils frigorifiques, climatiseurs
3. Le gros électroménager hors froid : lave-linges, lave-vaisselles, cuisinières
4. Le petit appareil en mélange : petit électroménager, informatique, bureautique

**Le savais-tu ?**

Beaucoup de personnes se demandent si elles doivent écrire "déchèterie" ou "déchetterie". Le problème a été soumis à l'Académie Française... qui a tranché : il faut écrire "déchèterie". Ainsi, l'orthographe choisie est la plus simple et la plus conforme à l'esprit de la langue française. L'Académie a tenu à ce que "déchèterie" comporte un accent grave afin d'en indiquer clairement la prononciation.

**Question** : que deviennent les différents déchets une fois arrivés sur le site du SMICVAL ?

### **[Traiter les déchets, les recycler, les valoriser]**

#### **La seconde vie des déchets**

Une fois triés, tes déchets ne sont pas perdus. Leur recyclage leur offre une seconde chance, une nouvelle vie !

> Avec les bouteilles et les flacons plastique, on fabrique du rembourrage de couette, de peluche, des habits, de la fibre textile pour des vêtements et des couvertures, des tubes, des tuyaux...

> Avec les briques alimentaires, les boîtes et les cartons, on fabrique de nouvelles boîtes et de nouveaux cartons ou du papier cadeaux.

> Avec les aérosols, les boîtes et les bidons métalliques, on fabrique des ustensiles ménagers mais aussi des boîtes de conserve et des boîtes-boissons...

> Les journaux et les magazines sont transformés en... journaux, en magazine ou en prospectus.

> Avec les bouteilles, les pots et les bocaux en verre, on obtient de nouveaux contenants en verre incolore ou coloré.

> Les déchets verts (tontes de gazon, arbres...) : broyés et compostés afin d'être valorisés en agriculture et dans les espaces verts.

> Les gravats (déchets de démolition, pierres) : réutilisés en remblais ou stockés en décharge spécifique.

- > La ferraille est recyclée par des aciéries ou des fonderies.
- > Le bois (palettes, chaises, tables...) est recyclé en panneaux agglomérés ou valorisé comme combustible.
- > Les piles sont traitées, puis les métaux et composants sont recyclés.
- > Les huiles de vidange sont régénérées en lubrifiant ou utilisées en cimenterie pour produire de l'énergie.
- > Les huiles de friture sont utilisées pour produire de l'énergie.
- > Les déchets toxiques (résidus de polluants, peintures...) sont triés, traités et rendus inoffensifs.
- > Les équipements électroniques et électriques (TV, écran d'ordinateur, lave linge...) sont reconditionnés puis recyclés, de même que les néons, les ampoules et les D3E.

### **Fin du voyage... Bienvenu au centre d'enfouissement !**

Tous les déchets sont collectés d'une manière ou d'une autre par le SMICVAL, dans le cadre de la collecte à domicile ou dans les déchèteries. Ils sont en grande partie revalorisés. Ceux qui ne le sont pas, comme les déchets ménagers, sont détruits. Les déchets impossibles à recycler sont reçus au centre de stockage des déchets ultimes ou "centre d'enfouissement technique" de Lapouyade. Ce site a été choisi en raison de la nature argileuse de ses sols. En effet, l'argile est un minéral aux vertus imperméables. Les ordures sont déposées dans de grandes alvéoles, recouvertes d'une paroi en ciment et d'une géomembrane étanches. Tout a été mis en œuvre lors de la construction du centre d'enfouissement pour éviter que les liquides émis par les déchets ne polluent les eaux de ruissellement, les nappes phréatiques et l'environnement. Par exemple, les lixiviats (les jus, les résidus liquides, qui résultent de la pénétration lente des eaux de pluie sur les déchets puis vers le sol) sont drainés vers des bassins puis traités en station d'épuration.

#### **Le savais-tu ?**

1 tonne de papier/carton recyclée = 2,5 tonnes de bois épargnées

1 tonne d'acier recyclée = 1,5 de minerai de fer épargnée

1 tonne d'aluminium recyclée = 1 année de consommation d'électricité pour 3 personnes

En 2007, les 207 tonnes de bouteilles plastiques transparents clairs et foncés (soit 5.447.368 bouteilles) collectées par le SMICVAL permettraient de réaliser : 403 650 pull-overs en fibre polaire.

**Question** : peux-tu dire ce que signifient ces symboles ? Si tu ne le sais pas, essaie de trouver quel est leur sens et à quel geste ils t'incitent.

[ici, les réponses doivent figurer plus bas et non à côté des logos]



Trop souvent, on croit que les emballages qui portent cette marque sont recyclables. C'est faux. Ce logo t'apprend juste que le fabricant a payé une taxe pour leur traitement ou leur recyclage en tant que futurs déchets. Cette mesure est obligatoire pour tous les producteurs d'emballages de produits alimentaires ou ménagers, en accord avec les directives de l'Union Européenne. En France, l'un des organismes chargés de collecter et de gérer les fonds pour la transformation et la valorisation des déchets ménagers s'appelle Eco-Emballages.



Ce signe, représentant 3 flèches qui forment un cycle triangulaire, signifie que l'emballage est recyclable à 100%.



Ce symbole figure sur les bouteilles et bocaux en verre. Il indique que le verre est une matière à recycler et qu'il faut déposer les déchets en verre dans les bacs ou les conteneurs appropriés.



Ce symbole figure sur les emballages métalliques en acier. Il indique que, lors de son traitement après la collecte, l'acier du déchet est aimanté mécaniquement. Ce matériau (souvent appelé fer) est alors recyclable.



Ce symbole figure sur les emballages en aluminium et indique que ce métal se recycle.



Ce symbole n'a pas vraiment de rapport avec le recyclage. Il figure sur plusieurs types d'emballages, mais tu peux le rencontrer sur les boîtes métalliques de boissons. Il t'incite à un geste civique en jetant ces boîtes bien vides dans les poubelles (ou dans le sac transparent) plutôt que sur la voie publique.

### **[Pour aller plus loin]**

Voici quelques liens Internet qui te seront utiles si tu veux approfondir tes connaissances sur le tri et le recyclage des déchets

SMICVAL : [www.smicval.fr](http://www.smicval.fr)

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie  
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

VALORPLAST : organisme de valorisation des bouteilles plastiques  
[www.valorplast.com](http://www.valorplast.com)

ECOEMBALLAGES : organisme d'aide à la collecte et à la valorisation des journaux magazines et emballages recyclables  
[www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)

CALCULE TON EMPREINTE ECOLOGIQUE : un site canadien te permet de calculer ton empreinte écologique, autrement dit, d'évaluer l'impact de ta manière de vivre et de consommer sur l'environnement.  
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/jeunesse/jeux/questionnaires/Empreinte/Questionnaire.htm>

## **Petit lexique du tri et du recyclage**

### **BIODEGRADABLE**

Un déchet biodégradable est un déchet qui se dégrade naturellement sous l'action de l'eau, de l'air, de bactéries... Par exemple: papier, carton, épluchures...

### **CALCIN**

Verre débarrassé de ses impuretés, prêt à être recyclé dans un four.

### **CENTRE de TRI**

Les déchets que tu as préalablement triés en les mettant dans des poubelles différentes partent ensuite dans des centres où ils sont de nouveau triés par catégorie : plastique, verre, carton, métaux, etc. Ils sont ensuite transportés dans des usines pour être recyclés et ceux qui ne peuvent être recyclés, comme les bouteilles ayant contenu des produits toxiques, sont alors incinérés.

### **CET**

Un Centre d'Enfouissement Technique est un centre où l'on stocke les déchets ultimes comme par exemple les déchets toxiques issus du lavage des fumées appelés REFIOM ou les déchets industriels, les gravats... Il y a plusieurs catégories de centre (CET1-CET2).

### **COLLECTE**

On appelle "collecte" le fait de récupérer les déchets mis dans ta poubelle pour les emmener au centre de tri ou de valorisation énergétique.

### **COLLECTE SELECTIVE**

On récupère les déchets que tu as sélectionnés par catégorie dans des bacs de couleur différente pour ensuite, de nouveau, les trier dans un centre de tri.

### **COMPOST**

Mélange de résidus organiques et minéraux qui sert d'engrais pour l'agriculture.

### **COMPOSTAGE**

C'est le fait de laisser fermenter les résidus agricoles, déchets verts ou les ordures ménagères biodégradables avec de la terre végétale pour obtenir du compost.

### **DECHARGE**

Endroit où l'on stocke les déchets ultimes qui ne peuvent pas être recyclés. On utilise maintenant le terme "Centre d'Enfouissement Technique" (CET)

## DECHARGE SAUVAGE

Décharge improvisée sans autorisation.

## DECHETERIE

Endroit clos et gardé où l'on peut déposer, dans des conteneurs, les "objets encombrants" : un matelas, une télévision mais aussi des objets recyclables comme les piles, les batteries et bien d'autres déchets qui ne sont acceptés ni dans la poubelle à ordures ménagères, ni dans les bacs de collecte...

## DECHET

Un déchet est un résidu issu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation ou un objet que son propriétaire destine à l'abandon ( loi du 15 juillet 1975 ). Tout ce que tu jettes dans ta poubelle est un déchet : papier, nourriture, vieux vêtement, etc.

## DECHETS ULTIMES

Déchets qui ne peuvent plus être valorisés ou déchets polluants et dangereux, résultant ou non d'un traitement.

## ECOLOGIE

Science qui étudie les relations des êtres vivants entre eux et leurs milieux.

## ORDURE MENAGERE (OM)

Déchet de l'activité quotidienne des ménages qui peut être pris en compte par la collecte traditionnelle.

## Polyéthylène Basse Densité (PEBD)

Matière plastique utilisée pour la fabrication de sacs, films, flacons souples, tubes, tuyaux...

## Polyéthylène Haute Densité (PEHD)

Matière plastique opaque utilisée pour la fabrication de bouteilles de lait, flacons de lessive, d'adoucissant. Elle peut être colorée.

## Polyéthylène Téréphtalate (PET)

Matière plastique transparente utilisée pour la fabrication de bouteilles d'eau, de boissons gazeuses, de vin, d'huile. Elle peut être teintée en bleu, vert, marron...

## Polychlorure de Vinyle (PVC)

Matière plastique transparente utilisée, notamment en France, pour le conditionnement des eaux minérales plates et la fabrication de cartes de crédit, tubes, films, châssis de fenêtre. Elle peut être teintée en bleu, vert, marron...

## RIPPEUR

Agent qui collecte les déchets ménagers

## VALORISATION

La valorisation des déchets peut être une valorisation matière, organique ou énergétique. C'est le fait de traiter le déchet pour lui donner une seconde vie et le réinsérer dans le cycle de consommation.

### Réponses aux questions (à mettre dans le corps du mail)

#### Réponse question 1 :

Le 7 mars 1884, Eugène Poubelle, Préfet de la Seine, signe pour la deuxième fois en quelques semaines un arrêté ayant pour titre "Enlèvement des ordures ménagères, Règlement". Ces arrêtés (le premier date du 24 novembre 1883) posent les bases de la collecte des ordures ménagères et définissent les caractéristiques du récipient qui sera mis à la disposition des locataires des immeubles... Ainsi sont nées les fameuses "poubelles" qui fêtent en 2009 leurs 125 ans !

#### Réponse question 2

- Une vieille part de tarte à la fraise x
- Un gobelet en plastique
- La tonte de la pelouse x
- Des piles
- Un reste de peinture dans un pot
- Un petit pot de vernis à ongle
- Une canette de coca
- Des parpaings en morceaux

#### Réponse question 3 :

Sans le tri, nos déchets se retrouveraient dans la nature. Or nous produisons beaucoup plus de déchets que nos ancêtres (environ 600kg d'ordures par an et par personne) dont certains sont dangereux pour l'environnement ou inesthétiques (verre, plastique, produits chimiques, etc.). Si on ne trie pas, on condamne la nature à devenir une décharge géante à ciel ouvert.

Trier, c'est aussi une nécessité économique : le tri permet d'épargner des tonnes de matières premières (le verre recyclé évite de piller le sable des rivières). Revaloriser les déchets, c'est leur offrir une deuxième vie tout en réalisant des économies de matières premières et d'énergie naturelle.

#### Réponse questions 4 :

Le SMICVAL reçoit les déchets et les envoie vers les filières de recyclage adaptées. Mais certains déchets sont valorisés directement sur le site. Les emballages propres et secs, les bouteilles en plastiques, les briques alimentaires, les cartons, les boîtes de conserve et de boisson, les papiers et les journaux sont triés sur le centre de tri.

Une fois pressés, ils sont acheminés vers les usines chargées de les recycler (papeterie, aciérie...).

Une fois collecté, il est directement livré à Vayres, une ville proche de Libourne, pour y être recyclé en usine.

Les déchets résiduels issus de la poubelle "classique" sont transférés vers le site d'enfouissement de Lapouyade.

La plate-forme de compostage accueille les déchets végétaux et les biodéchets ainsi que les déchets verts issus des déchèteries. Les matières biodégradables sont broyées et étalées en "andains". Elles s'y décomposent pendant six mois pour donner un compost d'excellente qualité.

Les 11 déchèteries du SMICVAL accueillent les objets encombrants, des déchets végétaux, des batteries, de l'huile de vidange ou de friture et des produits dangereux comme les restes de peinture, de vernis, des produits de jardinages, etc, les piles et les néons.